

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE - 24 MARS 2024
ALTERNATIVE POUR LA RELÈVE CITOYENNE

A portrait of Anta Babacar, a woman with dark hair, wearing a light blue lace headwrap and a matching light blue lace top. She is smiling and looking directly at the camera. The background features a repeating geometric pattern of diamonds and squares in shades of green and white.

PRÉSIDENTE
ANTA BABACAR



LA RELÈVE POUR LA RUPTURE



ARC
Alternative pour la Relève Citoyenne

Ànd Liggèey
Sunu Senegaal !

PRÉSIDENTE
ANTA BABACAR

LA RELÈVE
POUR LA RUPTURE

Ànd Liggèey
Sunu Senegaal !

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi
★ ★ ★ ★

ELECTION PRESIDENTIELLE
DU 24 MARS 2024

 **ARC**
Alternative pour la Relève Citoyenne



ANTA BABACAR NGOM
Administratrice de sociétés

ALTERNATIVE POUR LA RELEVÉ CITOYENNE



SOMMAIRE

MANIFESTE	04
PILIER I - LA RELÈVE POUR LA CONCORDE NATIONALE, L'ÉTAT DE DROIT ET LA BONNE GOUVERNANCE	09
AXE STRATEGIQUE 1 : Restauration de la concorde nationale, de la paix sociale et de la citoyenneté	09
• ACTION 1 : Restaurer la vérité et susciter la réconciliation entre les Sénégalais	09
• ACTION 2 : Pérenniser le dialogue à travers des instances permanentes de concertation	10
• ACTION 3 : Renforcer l'esprit de citoyenneté et consolider l'attachement aux valeurs de la République	11
AXE STRATEGIQUE 2 : Restauration des bases de la démocratie et de l'État de droit	12
• ACTION 4 : Rétablir un État respectueux des principes de la démocratie	12
• ACTION 5 : Promouvoir une justice indépendante, efficace et modernisée	13
• ACTION 6 : Assurer la liberté de la presse, le renforcement des moyens d'action des médias et l'accès équitable de tous aux organes de presse	14
AXE STRATEGIQUE 3 : Amélioration de la bonne gouvernance	16
• ACTION 7 : Dynamiser et moderniser l'administration	16
• ACTION 8 : Renforcer la sécurité nationale et la protection des Sénégalais	18
• ACTION 9 : Recentrer la diplomatie Sénégalaise et en faire un véritable instrument au service du développement et mieux intégrer la diaspora	19
PILIER II - LA RELÈVE POUR LA RESTRUCTURATION DE L'ÉCONOMIE SÉNÉGALAISE ET L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE	22
AXE STRATEGIQUE 4 : Industrialisation massive du Sénégal comme locomotive de la relance économique	22
• ACTION 10 : Faire de l'industrialisation le moteur de développement du Sénégal	22
• ACTION 11 : Créer des pôles régionaux de développement agricole et promouvoir l'autosuffisance alimentaire	23
• ACTION 12 : Développer une pêche moderne, compétitive et durable, comme véritable moteur de croissance économique	24
• ACTION 13 : Faire du tourisme une filière de développement économique créatrice de richesse et d'emplois	25
• ACTION 14 : Faire de l'artisanat la « première entreprise du Sénégal »	26

AXE STRATEGIQUE 5 : Assainissement du cadre macroéconomique et maintien de la stabilité	29
• ACTION 15 : Améliorer et moderniser l’environnement des affaires	29
• ACTION 16 : Mobiliser les ressources financières stratégiques nécessaires à la relance	30
• ACTION 17 : Renforcer les mécanismes de contrôle et de gestion des finances publiques	31
AXE STRATEGIQUE 6 : Accompagnement de la croissance économique	32
• ACTION 18 : Renforcer les capacités énergétiques et optimiser la gestion des ressources naturelles	32
• ACTION 19 : Promouvoir les unités de transformation et renforcer les infrastructures de transport, de logistique et de commerce	33
• ACTION 20 : Utiliser les TIC comme catalyseur de dynamique économique et de modernisation	34
PILIER III - LA RELÈVE POUR LE BIEN-ÊTRE SOCIAL INCLUSIF ET ÉQUITABLE	36
AXE STRATEGIQUE 7 : Renforcement des services sociaux de base et protection sociale	36
• ACTION 21 : Protéger les plus démunis et réduire la précarité	36
• ACTION 22 : Réorganiser le système de santé pour une couverture sanitaire plus efficiente	37
• ACTION 23 : Promouvoir l’emploi jeune et le leadership féminin	39
AXE STRATEGIQUE 8 : Amélioration des performances du système éducatif	43
• ACTION 24 : Reconstruire le système éducatif en phase avec les ambitions économiques	43
• ACTION 25 : Mettre en place le Conseil National de l’Education et revaloriser la condition de l’enseignant	44
• ACTION 26 : Renfoncer la carte universitaire	45
• ACTION 27 : Faire du sport un véritable outil de développement humain, social et économique	46
AXE STRATEGIQUE 9 : Développement équilibré et durable	47
• ACTION 28 : Opérer des réformes territoriales d’envergure et créer sept pôles régionaux de développement	47
• ACTION 29 : Renforcer la décentralisation et moderniser les villes	47
• ACTION 30 : Améliorer le bien-être de tous et préserver l’environnement	48
• ACTION 31 : Faciliter l’accès à l’eau potable et investir dans des solutions d’assainissement industrielles innovantes	48
APPELS AUX ÉLECTEURS	50



PRÉSIDENTE ANTA BABACAR
LA RELÈVE POUR LA RUPTURE

LE TEMPS DE **LA RELÈVE** EST ARRIVÉ !





MANIFESTE

Nous voici en 2024, un quart de siècle s'est écoulé depuis l'alternance politique de 2000, un événement porteur d'espoirs immenses qui se sont rapidement évanouis, laissant place à une désillusion profonde. Le changement promis est resté un simple slogan ! Les pratiques politiques n'ont pas évolué, et les acteurs restent les mêmes. Les défaits de 2000 s'étaient divisés. Certains s'étaient ralliés au pouvoir pour préserver leurs privilèges, tandis que d'autres sont restés dans l'opposition. La colère populaire qui les avait écartés du pouvoir en 2000 les a remis en selle en 2012, en coalition avec certains acteurs de 2000 désillusionnés par l'exercice tumultueux du pouvoir. Après douze années de gabegie, d'atermoiements et d'atteintes aux libertés fondamentales, ils sont de retour en 2024, sous des bannières dispersées, tels des hyènes vêtues de peaux de chèvre, pour nous mystifier encore et assurer la « CONTINUITÉ ». Aujourd'hui, le désarroi s'empare des Sénégalais, perdus et prêts à se raccrocher à la moindre lueur d'espoir, réelle ou illusoire. Ce balancement incessant entre espoirs déçus et promesses non tenues souligne une stagnation politique criante et une absence d'offre de projet de société viable et efficient.

Nous, citoyens Sénégalais, sommes fatigués ! Le fardeau de la vie chère pèse lourdement sur nos épaules. Les secteurs de l'éducation et de la santé se dégradent, témoignant d'une détérioration alarmante. La mal gouvernance nous maintient dans une tension artificielle permanente, caractérisée par des atteintes répétées aux droits fondamentaux, menaçant jusqu'aux fondements de notre commun vouloir de vie commune. En riposte, la violence qui émerge de cette conjoncture donne une image sinistre de ce qui faisait jadis l'exception sénégalaise, mettant ainsi dangereusement en péril la paix et la stabilité de notre pays.

La notion d'émergence, tant vantée, semble vide de sens lorsque les conditions essentielles à sa réalisation font défaut. Le Sénégal, maintenu dans une posture économique extravertie, continue d'importer l'essentiel de ses besoins. Qui pourrait prétendre que les Sénégalais sont incapables de produire des objets aussi simples que des aiguilles à coudre ou des boutons ? Les pays du Sud-Est asiatique, en fabriquant ces produits, génèrent des millions d'emplois. Faire référence à leur main-d'œuvre bon marché et au faible coût de leurs productions n'est rien d'autre qu'une capitulation face à un fatalisme destructeur.

Moi, Anta Babacar, la raison fondamentale de mon engagement en politique est de travailler pleinement à la réconciliation des Sénégalais, au redressement de notre pays et à la revitalisation de notre économie nationale.

« L'Alternative pour la Relève Citoyenne » (ARC), dont j'ai l'honneur d'être la Présidente, est un vaste mouvement politique, fruit d'une synergie positive participative, de dizaines de milliers de Sénégalaises et de Sénégalais, de tous âges et de toutes catégories socio-professionnelles. Suite au brassage profond avec les populations à travers les tournées effectuées dans les villes et les villages les plus reculés, grâce à l'engagement sans faille de nos militants et responsables, notre mouvement est aujourd'hui présent sur l'ensemble du territoire national. L'unique but de cette organisation est l'élaboration d'une offre politique efficace, à la hauteur des attentes de nos concitoyens.

Ma candidature à l'élection présidentielle de 2024 est le produit de cette intelligence collective. Une candidature qui se veut RELÈVE, en tant que nouvelle voie vers le changement véritable. Mais aussi, RELÈVE pour toutes celles et ceux qui récusent la bipolarisation politique

que veulent nous imposer les acteurs actuels du landerneau politique sénégalais. La RELÈVE politique que je veux incarner est fondée sur un engagement sincère envers le bien-être de tous nos concitoyen(ne)s pour une Véritable RUPTURE avec les pratiques obsolètes.

En me fondant sur mon expérience en tant que capitaine d'industrie, moi, Anta Babacar, Présidente de la République, je m'engage à libérer tout le potentiel de croissance et de transformation de notre pays, avant 2029 : MA SOLUTION, C'EST L'INDUSTRIE ! L'INDUSTRIE, C'EST MA CULTURE ! Il est quasiment impossible de voir un pays se développer sans une industrie solide, créatrice de richesses.

Cette industrie, marqueur de notre audace, de nos compétences ainsi que de nos aspirations à l'excellence et au progrès, servira de locomotive pour le développement de tous les segments de l'économie, constitués en système homogène et se soutenant mutuellement. En nous appuyant sur une solide industrie, une gestion vertueuse de nos ressources naturelles, de réelles capacités de transformations et de commercialisation ainsi que sur de bonnes infrastructures logistiques et de transport, nous pourrons créer de véritables chaînes de valeurs. Cette capacité à la valorisation de nos productions locales favorisera inmanquablement le développement de l'agriculture, la modernisation et l'intensification de l'élevage ainsi que la promotion d'une pêche durable et créatrice de fortes valeurs ajoutées. En aménageant un environnement favorable à la création de valeurs, je m'appuierai sur les communautés locales, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, et la coopération internationale pour atteindre l'autosuffisance, la souveraineté et la sécurité alimentaires.

Mon action aura pour objectif de créer de la richesse en permanence, grâce à un recours privilégié au partenariat public-privé. Sous mon magistère, l'État du Sénégal jouera ainsi un rôle primordial, en tant que planificateur d'une économie structurée et libérateur des initiatives d'un secteur privé national dynamique. Mon approche, fondée sur le patriotisme économique et la préférence nationale assumés, sera marquée par une politique volontariste et dynamique.

Ma politique industrielle reposera sur une détermination sans faille à surmonter les obstacles les plus redoutables, ancrée dans une stratégie nationale rigoureuse, conçue pour pallier des carences criantes et répondre à des exigences urgentes. L'objectif premier consiste à réduire les importations, à produire en qualité et en quantité et à investir le marché intérieur d'abord, avant de viser la sous-région dans la perspective de la mise en œuvre des accords de la ZLECAF. Ce marché, ce public, ces consommateurs, nous les avons. Ils sont plus de 18 millions d'habitants au Sénégal et 1.4 milliards sur le continent africain. Ce qui nous manque, c'est le cercle vertueux de Démocratie, Transparence, Gouvernance, Responsabilité, Stabilité et Citoyenneté.

Je m'engage avec une détermination sans faille à guider le Sénégal vers une ère nouvelle, où la vérité et la justice forgeront un avenir de réconciliation nationale, transcendant les divisions profondes semées par les ambitions politiques.

En tant qu'artisane de la refondation démocratique, je promets de restituer l'intégrité de l'État de droit et d'ériger des institutions robustes et indépendantes, garantissant sans faille la liberté d'expression et le droit à l'association.

Je me dresse contre la détérioration de nos mœurs. Si vous m'accordez votre confiance, je réinstaurerai avec vigueur les valeurs fondamentales de « TRAVAIL », de « COURAGE », « d'HONNEUR », de « VÉRITÉ » et de « DIGNITÉ », au cœur de toutes les politiques publiques et démarches sociales.

Mon ambition est de promouvoir une transformation radicale dans les domaines de l'éducation, de la santé et du bien-être, en valorisant le rôle crucial des enseignants et en cultivant un environnement propice à l'excellence académique. La révolution numérique est le socle de ma vision pour un Sénégal innovant.

Je m'engage à consolider la sécurité nationale et à renforcer le positionnement stratégique de notre diplomatie sur la scène internationale avec une approche résolument panafricaniste et pacifiste.

Je m'engage résolument à promouvoir l'inclusion et à valoriser le leadership jeune et féminin, convaincu que la jeunesse représente notre atout le plus précieux, le cœur vibrant de notre projet national.

La question de la sous-représentation féminine dans les sphères de décision demeure un sujet de vive préoccupation au Sénégal, malgré l'adoption de la loi sur la parité absolue en 2010. La preuve en est éloquent : parmi plus de 200 candidatures annoncées pour la prochaine élection présidentielle, je suis la seule femme retenue, pour une population de 18 millions de Sénégalais. Cette singularité me confère une perspective unique et me positionne mieux que quiconque pour saisir et aborder les défis spécifiques auxquels les femmes sont confrontées.

C'est pour cette raison que, tout en portant un projet destiné à l'ensemble de la population sénégalaise, j'assume pleinement mon statut de « la femme candidate », ainsi que celui de « la candidate des femmes », avec une fierté et une responsabilité particulière.

Portée par une foi inébranlable en notre capacité collective à surmonter les défis, je m'investis corps et âme dans l'avènement d'un Sénégal où règnent l'espoir, la dignité et le progrès pour tous.

Se lancer en politique avec l'intention ferme de s'enrichir et de devenir subitement milliardaire grâce à un exercice peu vertueux du pouvoir, voilà ce que nos "politiciens professionnels" savent faire. Mais administrer un État en tant qu'entrepreneur, demande des compétences et des vertus. La première de ces vertus est le respect scrupuleux de l'intérêt public.

Ce respect ne peut pas s'accommoder du clientélisme politique sénégalais qui se nourrit de la corruption. La solution que je propose est de changer complètement les normes de création, de financement et de fonctionnement des partis politiques, pour en réduire le nombre et augmenter la crédibilité. Mon Programme prouve la faisabilité d'une véritable gouvernance vertueuse qui vise l'éradication de toutes les formes de corruption.

Ma candidature et les 31 cibles de mon Programme Électoral en sont les premières manifestations. Ces cibles porteront LA RELÈVE à travers trois piliers fondamentaux, à savoir « la concorde nationale, l'État de droit et la bonne gouvernance » ; « la restructuration de l'économie » et « la réalisation du bien-être social inclusif et équitable ». Ces piliers sont déclinés en 9 axes stratégiques, définis après avoir écouté les Sénégalais lors de la tournée nationale « Dégg deugg » et à la suite d'un diagnostic rigoureux.

Le baromètre précis de la souffrance chronique, portée par la population sénégalaise depuis des décennies, est la grande faiblesse de la création d'emplois, corollaire obligé de la léthargie affichée dans la création d'entreprise.

Moi, Anta Babacar, mon ambition est de créer au moins 5.000.000 d'emplois d'ici 2029. C'est possible ! J'en ai la solution et j'en ai la détermination !

Mon Programme « And Liggey Sunu Senegaal » est un Manifeste. Il se veut être une empreinte laissée par nos efforts en faveur des générations futures mais également de celle de notre ferme volonté de créer les conditions d'un Véritable Développement au Sénégal et d'établir une nouvelle relation de confiance entre le citoyen sénégalais et les institutions de la République.

LE TEMPS DE LA RELÈVE EST ARRIVÉ !!!







Pilier 1

**LA RELÈVE POUR LA CONCORDE
NATIONALE, L'ÉTAT DE DROIT ET LA
BONNE GOUVERNANCE**





Pilier **1**



**OBJECTIF
SPÉCIFIQUE**

**LA RELÈVE POUR LA CONCORDE NATIONALE,
L'ÉTAT DE DROIT ET LA BONNE GOUVERNANCE**



**AXE
STRATÉGIQUE**



**RESTAURATION DE LA CONCORDE NATIONALE,
DE LA PAIX SOCIALE ET DE LA CITOYENNETÉ**



ACTION



**RESTAURER LA VÉRITÉ ET SUSCITER LA
RECONCILIATION ENTRE LES SÉNÉGALAIS**

La priorité de notre gouvernance sera de réconcilier les Sénégalais avec eux-mêmes, en œuvrant à bâtir un Sénégal où n'existeront ni "bons" ni "mauvais" citoyens. Nous aspirons à forger une nation unie, qui transcende les divisions et célèbre sa riche diversité. Nous nous engageons à exprimer clairement et à concrétiser notre détermination à apaiser le climat social et politique, ainsi qu'à restaurer la confiance entre les citoyens et entre ceux-ci et les institutions de la République. Nous initierons une vaste campagne de sensibilisation et de mobilisation des forces vives de la nation, en exploitant tous les moyens de communication, tant publics que privés.

Animés par un désir de concorde et non de vengeance, nous nous emploierons à rassembler toutes les parties prenantes, en favorisant un dialogue constructif pour un pardon sincère. Avec une vision résolument orientée vers l'avenir, nous prendrons l'initiative de créer une commission « Vérité et Réconciliation ». Sa mission sera d'apaiser les cœurs et de rectifier les torts, contribuant ainsi à la guérison des plaies de notre société.

Nous instituerons un gouvernement d'ouverture et de rassemblement, qui intégrera des compétences issues de tous les horizons, en ne retenant que les critères de probité morale et de compétence pour la nomination des cadres responsables de la gestion des affaires publiques.

Notre gouvernance se distinguera également par un engagement ferme en faveur de l'inclusion sociale, accueillant tous les Sénégalais, sans distinction de genre, d'âge, d'ethnie, de confession ou d'origine régionale. La lutte contre les inégalités et les injustices sera une pierre angulaire de notre politique, garantissant à chaque citoyen l'égalité des chances et le respect inébranlable de leurs droits fondamentaux.



À l'aube d'une ère nouvelle pour le Sénégal, nous ressentons l'impérieux besoin d'un retour à la tranquillité et à la quiétude. En tant que piliers de notre gouvernance, notre priorité absolue sera de raviver l'esprit d'un dialogue authentique et profond entre tous les fils et toutes les filles de notre nation.

Nous transformerons « l'institution du Médiateur de la République » en une « Institution du Défenseur des Droits » (DDD), une autorité administrative indépendante nommée par l'Assemblée nationale pour un mandat unique de six ans. Le Défenseur des Droits et ses délégués territoriaux se verront confier la mission de défendre les droits des citoyens non seulement face aux administrations mais aussi dans des domaines spécifiques tels que la promotion des droits de l'enfant, de la femme, de la famille, la lutte contre les discriminations, le respect de la déontologie des activités de sécurité, ainsi que l'orientation et la protection des lanceurs d'alerte. Le Défenseur des Droits, jouissant d'une indépendance totale, ne recevra d'instructions d'aucune autorité et rendra compte de son activité au Président de la République et à l'Assemblée nationale.

Nous établirons un « Haut Conseil de la Concertation et de la Concorde Nationales », regroupant toutes les strates sociales, avec pour mission principale de cultiver la cohésion sociale et la concorde nationale à travers des initiatives clés. Ces initiatives incluront la facilitation du dialogue entre toutes les composantes de la société pour encourager l'entente et la compréhension mutuelle, agir comme médiateur dans les conflits pour proposer des résolutions justes et durables, promouvoir activement l'unité nationale, stimuler la participation citoyenne dans la prise de décision et surveiller les dynamiques sociales pour anticiper et désamorcer les tensions. Cette mission globale vise à bâtir une société plus inclusive, pacifique et engagée démocratiquement, où chaque individu contribue à la concertation et bénéficie d'un environnement harmonieux et solidaire.

Nous réformerons le « Haut Conseil du Dialogue Social » pour insuffler une nouvelle dynamique dans la démocratie sociale et renforcer les organisations travaillistes. En collaboration avec les syndicats, le patronat et d'autres parties prenantes, nous établirons un espace continu, inclusif et transparent de dialogue social. Cela encouragera la négociation et la concertation comme moyens privilégiés de résolution des conflits, tout en promouvant des méthodes de revendication constructives pour en minimiser l'impact sur l'économie.

La sauvegarde de l'unité nationale sera le fondement de notre gouvernance. Nous mènerons une lutte sans relâche contre toutes formes de divisions, qu'elles soient ethniques, régionales, religieuses ou de toute autre nature. Nous nous engagerons également à établir une paix durable en Casamance, adoptant une approche fondée sur le développement, la vérité, et le respect, enracinant ainsi la stabilité et la prospérité dans cette région qui nous est chère.



Nous élaborerons un programme d'éducation civique enrichi et intégré dans les curriculums à tous les niveaux éducatifs, mettant en lumière les valeurs fondamentales de la République, le respect mutuel, la tolérance, ainsi que l'importance cruciale de la participation civique. Ce programme accentuera l'étude de l'histoire, des symboles et des institutions de la République afin de consolider notre identité nationale et de renforcer notre sentiment d'appartenance collective.

Nous établirons un Observatoire national de la Citoyenneté, qui aura pour mission le suivi attentif de l'état de la citoyenneté et des valeurs républicaines au sein de notre société. Cet observatoire sera chargé d'évaluer l'impact des politiques publiques en vigueur et de suggérer des améliorations fondées sur une analyse rigoureuse des données.

Dans une démarche proactive, nous lancerons des campagnes de sensibilisation nationales pour promouvoir les valeurs républicaines, le respect de la diversité et la cohésion sociale. Nous exploiterons à cet effet les médias traditionnels et numériques afin de toucher une audience vaste, en relayant des témoignages inspirants, des histoires de réussite édifiantes et des exemples de civisme exemplaire. Nous nous attacherons particulièrement à pallier le manque de connaissance des valeurs républicaines chez les adultes.

Nous instituerons un système de reconnaissance et de récompense pour les individus et les organisations qui manifestent un engagement remarquable envers la citoyenneté et les principes de la République. Ce dispositif pourra prendre la forme de distinctions honorifiques, de médailles ou de subventions destinées à soutenir les initiatives civiques.

En outre, nous intensifierons les efforts de médiation et de régulation sur les réseaux sociaux, à travers des campagnes éducatives sensibilisant aux répercussions légales et sociales des comportements abusifs en ligne. Nous promouvons une culture du respect et de la civilité dans l'espace numérique, en élaborant une stratégie de régulation des comportements sur les réseaux sociaux. Cette stratégie visera à détecter, prévenir et réprimer les comportements haineux, discriminatoires ou violents, en collaboration étroite avec les plateformes de réseaux sociaux pour optimiser les processus de signalement et de modération. Elle s'accompagnera de l'adoption de législations et réglementations plus sévères pour tenir les auteurs de discours de haine responsables de leurs actes, tout en favorisant la médiation numérique.





Nous nous engageons à renforcer le respect des libertés individuelles et collectives, notamment les libertés d'opinion et de manifestation, essentielles au dynamisme et à la santé de notre démocratie. Cette démarche passe par la protection de ces libertés fondamentales contre toute forme d'intrusion ou de restriction injustifiée, garantissant ainsi à chaque citoyen la possibilité d'exprimer librement ses pensées et de participer activement à la vie publique.

Dans cet esprit de consolidation démocratique, nous envisageons une réforme constitutionnelle ambitieuse. Notre objectif est de cristalliser de manière irrévocable le mode d'élection du Président de la République et de préciser clairement les modalités d'exercice des mandats. Cette réforme vise à inscrire dans le marbre les principes fondateurs de notre système électoral, éliminant toute ambiguïté susceptible de miner la stabilité politique de notre nation.

Par ailleurs, nous sommes résolus à réviser la Constitution afin de parvenir à une séparation des pouvoirs plus équilibrée. Nous corrigerons le déséquilibre actuel entre l'Exécutif et les autres branches du pouvoir, affirmant ainsi l'indépendance de chaque organe et renforçant le principe de checks and balances qui est le gage d'une démocratie mature et fonctionnelle.

Nous proposons également une régulation politique plus rigoureuse, avec une réforme du financement des partis et du code électoral. Nous encouragerons la réduction du nombre de partis politiques en promouvant le concept de « parti national ». Les critères d'éligibilité pour cette appellation incluront la nécessité de justifier de 45.000 membres, de disposer d'au moins 10 députés ou de compter 100 élus locaux parmi ses rangs. Un « parti national » bénéficiera d'une subvention de l'État et pourra participer aux élections nationales sans être soumis à l'exigence des parrainages, favorisant ainsi un paysage politique plus structuré et plus représentatif.

Enfin, nous réformerons le système des parrainages en adoptant une plateforme informatique permettant la validation automatique des enrôlements collectés. Cette innovation technologique vise à simplifier le processus de parrainage, à le rendre plus transparent et plus accessible, assurant ainsi l'équité et l'intégrité de notre processus électoral.

À travers ces initiatives, nous nous engageons à renforcer les fondements de notre démocratie, à améliorer la gouvernance et à encourager une participation civique plus large et plus éclairée.



Nous envisageons une réforme profonde du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM), visant à garantir son autonomie tant dans sa composition que dans ses attributions. Le Président de la République ne présidera plus le CSM. Nous proposons un Conseil élargi et ouvert à des personnalités extérieures, incluant des universitaires et des personnalités indépendantes, pour enrichir les perspectives et garantir une approche plus équilibrée de la justice. Le CSM aura la compétence de formuler des avis et des recommandations sur toute question relevant du fonctionnement de la justice, adressés aux autorités politiques. Les membres seront désignés de manière équitable par l'Assemblée nationale, le Président de la République et les magistrats eux-mêmes, assurant ainsi une représentation diverse et équilibrée.

Nous remplacerons le Conseil Constitutionnel par une Cour Constitutionnelle, marquant ainsi une étape décisive vers l'affirmation de notre démocratie et la protection des droits fondamentaux. Cette Cour jouera un rôle central dans l'interprétation de notre Constitution et veillera au respect de l'État de droit.

Nous proposons une réforme profonde du parquet pour garantir une plus grande liberté d'action du procureur, minimisant ainsi sa dépendance au pouvoir exécutif. Nous instaurerons la nomination de juges des libertés pour offrir une protection judiciaire contre les atteintes à la liberté personnelle, en particulier dans le cadre des procédures de détention provisoire et de placement sous surveillance électronique. Il veillera à ce que toute mesure privative de liberté soit strictement nécessaire et proportionnée à l'objectif poursuivi, conformément aux principes de la loi et du droit à un procès équitable.

Nous nous engageons également à renforcer l'indépendance et les pouvoirs des corps de contrôle de l'État, afin de garantir une gestion transparente et responsable des affaires publiques. Cela passera par un renforcement des moyens d'action et des capacités d'intervention de ces organes essentiels à la bonne gouvernance.

Nous améliorerons la carte judiciaire et accélérerons le traitement des dossiers, en rapprochant la justice des citoyens pour mieux répondre à leurs attentes en matière d'accès au droit et à la justice. Cette démarche comprendra également le renforcement des moyens d'action de la justice, notamment par une dotation en infrastructures modernes, en équipements adéquats et en ressources humaines qualifiées, et par l'autonomisation budgétaire progressive des juridictions.

Pour concrétiser notre vision d'une justice plus accessible et efficace, nous construirons 14 nouveaux Palais de Justice et recruterons 1.200 personnels judiciaires, dont 500 magistrats. Ces mesures permettront de désengorger les tribunaux et de garantir une meilleure qualité du service rendu à la population.

Enfin, nous procéderons à l'informatisation généralisée de l'administration judiciaire et à la dématérialisation intégrale des procédures judiciaires ainsi que de l'archivage. Cette modernisation permettra de simplifier les procédures, de réduire les délais de traitement et d'améliorer l'efficacité de notre système judiciaire, dans le respect des droits et des libertés de chacun.



ASSURER LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, LE RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION DES MEDIAS ET L'ACCÈS ÉQUITABLE DE TOUS AUX ORGANES DE PRESSE

Nous nous engageons à renforcer de manière significative la protection légale des journalistes contre toute forme de censure, de harcèlement, de pression ou de violence. Nous sommes conscients que la liberté de la presse est un pilier fondamental de la démocratie, permettant de garantir l'accès à l'information et la liberté d'expression. Cette protection s'étendra à toutes les menaces, qu'elles proviennent de l'État ou d'acteurs non étatiques, afin de créer un environnement où les journalistes peuvent travailler librement et sans crainte de répercussions pour leur intégrité physique ou professionnelle.

Nous augmenterons considérablement le fonds public d'appui à la presse, le faisant passer de 1.9 milliard à 20 milliards. Cet investissement massif témoigne de notre engagement à soutenir un journalisme de qualité et indépendant, capable d'informer le public sans contrainte financière. Cette augmentation des fonds vise également à encourager la diversité et la pluralité des voix dans le paysage médiatique, en fournissant les ressources nécessaires pour que les médias puissent prospérer.

Nous promouvons la transparence dans l'octroi de la publicité gouvernementale et privée, veillant à ce que celle-ci soit répartie de manière équitable entre les différents médias. Cette démarche a pour but de prévenir toute forme de favoritisme et d'assurer une distribution juste et équilibrée des ressources publicitaires, contribuant ainsi à un écosystème médiatique diversifié et vibrant.

Enfin, nous envisageons la semi-privatisation de la Radiotélévision Sénégalaise (RTS) et du quotidien national « Le Soleil ». Cette mesure vise à introduire des dynamiques de marché et d'innovation dans ces institutions, tout en conservant une part de contrôle étatique pour garantir leur mission de service public. Nous croyons que cette approche hybride permettra d'améliorer la qualité de leur contenu, de les rendre plus compétitifs et réactifs aux besoins et attentes du public, tout en préservant leur rôle essentiel dans la diffusion d'informations fiables et objectives.





Il s'agira de reconstruire la gouvernance administrative à travers une impulsion nouvelle à la dynamique gouvernementale, la réduction du train de vie de l'État, le choix de la compétence comme critère de gouvernance et l'effectivité de la reddition de comptes.



Nous nous engageons à rationaliser l'architecture gouvernementale et l'administration publique, en réduisant le nombre de ministres à 20 et les directions nationales à 40. Cette réforme vise à optimiser l'efficacité de notre gouvernement et à garantir une allocation judicieuse des ressources. De plus, nous instaurerons l'appel à candidatures avec mandat comme mode de recrutement pour les hautes fonctions de l'administration, privilégiant ainsi la transparence, l'équité et la compétence dans la sélection des dirigeants.

Dans un esprit d'évaluation et d'optimisation de nos institutions, nous suspendrons pour une période de cinq ans le Conseil économique, social et environnemental ainsi que le Haut Conseil des Collectivités territoriales. Cette suspension sera suivie d'une évaluation approfondie de leur impact, afin de déterminer les ajustements nécessaires pour accroître leur contribution au développement national.

Nous renforcerons les organes de contrôle pour assurer une gestion efficace des dépenses publiques et une maîtrise rigoureuse du train de vie de l'État. Cette mesure est cruciale pour garantir la responsabilité financière et la transparence dans l'utilisation des ressources publiques.

Nous proposons une réforme globale de l'administration sénégalaise, axée non seulement sur la digitalisation mais également sur une approche holistique incluant la simplification des procédures, l'amélioration de la qualité des services, et la rationalisation des dépenses. Inspirés par notre héritage historique et les meilleures pratiques managériales, nous visons à instaurer des valeurs renouvelées du service public. Notre objectif est de rendre l'administration plus efficiente, transparente, et proche des citoyens, en encourageant la participation publique et la mobilité professionnelle.

Nous instaurerons une culture du mérite dans le recrutement des agents de la fonction publique, en organisant des concours d'entrée. Cette approche vise à promouvoir l'égalité des chances et à s'assurer que seuls les candidats les plus méritants et les plus compétents sont sélectionnés pour servir le public.

Nous mettrons en place un cadre de performance transparent, garantissant la reddition de comptes, l'avancement au mérite et la conscience professionnelle. Ce cadre sera conçu pour valoriser l'excellence et l'intégrité dans l'administration publique, en reconnaissant et en récompensant les contributions significatives au service public.

Enfin, nous moderniserons l'administration publique en actualisant les procédures, en promouvant l'informatisation, l'archivage numérique et la dématérialisation de l'E-administration. Ces initiatives visent à améliorer l'accessibilité et l'efficacité des services publics, en facilitant l'interaction entre les citoyens et l'État et en rendant l'administration plus agile et plus adaptée aux défis du 21^e siècle.



“

Je m'engage à renforcer la tranquillité publique, la défense et la sécurité de notre nation avec une détermination sans faille. Dans le domaine de la sécurité et de la défense, des réformes institutionnelles seront engagées et les moyens d'intervention seront améliorés pour mieux répondre aux menaces liées à l'environnement géopolitique international et sous-régional. La sécurité intérieure sera particulièrement renforcée.

”



Nous nous engageons à cultiver chez chaque citoyen sénégalais l'« esprit de défense et de sécurité », dès le plus jeune âge et à travers chaque étape de leur éducation. Cet esprit sera nourri à l'école et par des campagnes de sensibilisation, visant à éveiller une conscience profonde des menaces et des risques pesant sur notre collectivité. Il s'agit d'inculquer la notion que la sauvegarde de la Nation est une responsabilité collective, exigeant un engagement permanent de tous.

Nous œuvrerons à la territorialisation de la sécurité de proximité, en achevant la départementalisation de l'implantation des forces. Cette stratégie implique une redéfinition et une rationalisation des zones de compétence entre la Police et la Gendarmerie, afin d'assurer une présence cohérente et efficace au sein de nos communautés.

Si vous m'accordez votre confiance, nous nous engageons à reconcilier rapidement les populations avec leurs forces de défense et sécurité. Nous améliorerons significativement l'interaction des citoyens avec les services de sécurité, en simplifiant les procédures d'alerte et de signalement, et en garantissant un accueil et un accompagnement de qualité par le service public de sécurité. Chaque contribuable mérite une réponse attentive et professionnelle à ses préoccupations de sécurité.

Nous renforcerons la protection civile et sécuriserons nos villes et zones stratégiques en généralisant l'utilisation de moyens de prévention et d'intervention modernes, basés sur les nouvelles technologies. Cette approche innovante vise à anticiper et à répondre plus efficacement aux situations d'urgence.

Nous doublerons les effectifs de la Police et de la Gendarmerie, tout en renforçant leur formation et en modernisant leurs capacités opérationnelles. Une attention particulière sera accordée au contreterrorisme, à la cyberdéfense, à la cybersécurité et à la lutte contre la cybercriminalité, domaines devenus cruciaux dans la préservation de notre sécurité nationale.

Nous veillerons à la protection et à la sanctuarisation de nos frontières en renforçant les moyens de contrôle des services compétents et en optimisant l'occupation des espaces frontières. Cela inclura la multiplication des Groupes d'Action Rapide de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie et la création de Forces de réaction rapide sous blindage de l'Armée, garantissant ainsi une réactivité et une protection accrue de notre territoire.

Nous continuerons à équiper et à renforcer nos armées et toutes les autres forces, assurant ainsi une meilleure protection de l'intégrité territoriale et contribuant activement aux missions de maintien de la paix.

Enfin, nous nous engageons à améliorer continuellement les conditions de vie et de travail de nos forces de défense et de sécurité. La dignité, le respect et le bien-être de ceux qui mettent leur vie en jeu pour défendre notre pays seront toujours prioritaires. Nous reconnaissons et valorisons leur sacrifice, et nous assurerons qu'ils bénéficient du soutien et de la reconnaissance mérités.

**L'objectif est de faire de la diplomatie sénégalaise un véritable instrument de rayonnement et de mobilisation de ressources au service du développement.**

Nous entreprendrons une rationalisation judicieuse de nos représentations diplomatiques à l'étranger, accompagnée de la modernisation de nos ambassades et consulats. Cette réforme vise à optimiser notre réseau diplomatique en le rendant plus efficient et réactif aux défis contemporains, tout en garantissant une présence significative du Sénégal sur la scène internationale.

Nous mettrons en œuvre une stratégie de diplomatie de développement proactive, orientée vers l'identification et la saisie d'opportunités de marchés, de transferts de connaissances ou de technologies au profit du Sénégal. Pour ce faire, des bureaux économiques et commerciaux seront intégrés dans chaque ambassade, devenant ainsi de véritables leviers pour le développement économique national.

Nous lancerons une politique dynamique de promotion de la culture et du tourisme sénégalais à l'international, en spécialisant nos personnels diplomatiques dans la valorisation de la destination Sénégal. Cette initiative permettra de renforcer l'attrait de notre pays et d'encourager les échanges culturels et touristiques.

Notre diplomatie adoptera une approche résolument panafricaniste et pacifiste, en œuvrant à la création d'alliances solides et à la promotion de l'unité africaine. Nous reconnaissons l'importance cruciale de l'Afrique dans notre avenir commun et nous nous engageons à jouer un rôle actif dans la construction d'une vision partagée pour le continent.

Nous créerons un Haut Conseil des Sénégalais de l'extérieur pour rassembler les voix de nos compatriotes vivant à l'étranger, assurant ainsi une meilleure prise en compte de leurs préoccupations. Un Pacte de partenariat sera établi entre le Gouvernement et la diaspora, intégrant les besoins des Sénégalais de l'extérieur dans notre politique et stratégie de développement national.

Nous privilégierons le recrutement de Sénégalais de l'extérieur comme personnel de soutien dans nos postes diplomatiques et consulaires, valorisant ainsi leur expertise et leur connexion avec le Sénégal.

Un bureau spécial Diaspora sera créé au sein des Agences de promotion de l'investissement au Sénégal, facilitant les conditions d'investissement direct par notre diaspora. Cette initiative est conçue pour stimuler les contributions économiques des Sénégalais vivant à l'étranger à notre développement national.

Enfin, nous valoriserons l'expertise et le dynamisme de notre diaspora en créant une banque internationale des Sénégalais de l'extérieur. Cette institution financière aura pour mission de promouvoir les investissements des expatriés sénégalais, contribuant ainsi au flux capital essentiel pour le développement durable de notre nation.



Pilier 2

**LA RELÈVE POUR LA RESTRUCTURATION
DE L'ÉCONOMIE SÉNÉGALAISE ET
L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE**





Libérer le potentiel de croissance et de transformation industrielle de notre pays, avant 2029. Je crois en l'industrie ! C'est ma culture !!





Pilier 2



LA RELÈVE POUR LA RESTRUCTURATION DE L'ÉCONOMIE SÉNÉGALAISE ET L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE



AXE STRATÉGIQUE

4

INDUSTRIALISATION MASSIVE DU SÉNÉGAL COMME LOCOMOTIVE DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE



ACTION

10

Faire de l'industrialisation le moteur de développement du Sénégal

Nous proclamons la « décennie du développement industriel du Sénégal 2024-2034 », une période qui verra le déploiement d'un plan directeur d'une ambition sans précédent touchant l'ensemble des secteurs de l'industrie, fort d'un financement de 20.000 milliards de francs CFA sur cinq ans. Ce plan marque notre engagement résolu à catalyser une transformation industrielle complète et à positionner le Sénégal comme une puissance industrielle émergente.

Nous nous fixons pour objectif de doubler la valeur ajoutée de notre secteur industriel, actuellement estimée à 3.639 milliards de francs CFA annuellement, pour atteindre les 10.000 milliards. Cette ambition reflète notre volonté de propulser l'économie sénégalaise vers des sommets inédits, grâce à une croissance industrielle soutenue.

Nous promouvons activement la préférence nationale, un levier stratégique pour soutenir nos entreprises sénégalaises. Cette politique est destinée à ériger des milliers de champions nationaux qui, à leur tour, généreront des millions d'emplois durables, contribuant ainsi de manière significative à la prospérité économique de notre pays.

Nous nous engageons à allouer au moins 60% de la commande publique aux entreprises sénégalaises dans tous les marchés internationaux, garantissant ainsi une priorité à l'industrie locale dans l'attribution des contrats publics et un soutien concret à notre tissu économique national.

La création de sept pôles industriels spécialisés à travers le pays va renforcer notre empreinte économique et notre influence à l'échelle continentale, tout en consolidant notre intégration dans la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF). Cette stratégie vise à optimiser notre participation aux chaînes de valeur régionales et internationales.

Nous apporterons un soutien sans faille aux entrepreneurs et industriels sénégalais, à travers une panoplie de mesures comprenant des politiques de protectionnisme temporaire, des avantages fiscaux, des subventions, des prêts bonifiés, des prises de participation directe, la facilitation de partenariats techniques et commerciaux, ainsi qu'un soutien financier pour l'acquisition de brevets, licences, et équipements. Ces initiatives sont conçues pour favoriser un environnement d'affaires propice à l'innovation et à la croissance.

Nous procéderons à la restructuration des usines d'État en difficulté, les revitalisant pour qu'elles jouent pleinement leur rôle dans notre essor industriel.

L'intégration de l'industrie 4.0 sera une priorité, avec des investissements substantiels dans les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, la robotique, et les énergies renouvelables. Cet engagement vers la modernisation de nos industries traduit notre détermination à embrasser l'avenir, en faisant du Sénégal un acteur compétitif et innovant sur la scène industrielle mondiale.



ACTION



Créer des pôles régionaux de développement agricole et promouvoir l'autosuffisance alimentaire

Faire du Sénégal une puissance agricole africaine d'ici 2029

Nous initierons la création de sept pôles régionaux de développement agricole, plaçant le monde rural au cœur de nos politiques publiques. Cette démarche vise à exploiter pleinement les potentialités locales en adoptant une approche de territorialisation du développement agricole, qui s'appuiera sur la constitution de zones agricoles relativement homogènes.

Nous nous engageons dans la modernisation des techniques de production agricole, le renforcement des capacités des acteurs du secteur, et la professionnalisation des filières spécifiques adaptées à chaque région. Notre objectif est de consolider les chaînes de valeur au sein d'une agro-industrie dynamique et omniprésente, garantissant ainsi notre souveraineté alimentaire.

Le développement des PME agricoles et agroalimentaires sera une priorité, avec l'objectif de mettre en place au moins 250.000 fermes sur l'ensemble du territoire national. Ces fermes pourront employer jusqu'à 2,5 millions de jeunes et de femmes, en collaboration étroite avec les organisations paysannes et le secteur privé.

La création d'un Institut National de Recherche dédié à l'agriculture, à l'alimentation et à l'environnement constituera un centre d'excellence pour la recherche scientifique et technologique dans ces domaines. Cet institut jouera un rôle crucial dans le développement de pratiques agricoles innovantes et respectueuses de l'environnement.

Nous adopterons une stratégie ambitieuse pour une agriculture intelligente face au climat, en renforçant les filets sociaux et en maîtrisant l'eau à travers des projets de revitalisation des vallées fossiles, l'aménagement des canaux, la création de bassins de rétention, et l'adoption des nouvelles technologies d'irrigation.

La mise en valeur de la vallée alluviale du fleuve Sénégal et le développement de l'agriculture dans les zones clés du pays seront accompagnés de mesures incitatives, tant fiscales que non fiscales, pour stimuler l'importation des intrants agricoles et l'exportation des produits agricoles et dérivés.

La mise sur pied d'une banque de semences certifiées et des engrais adaptés à chaque type de culture contribuera à la promotion de filières à haute valeur ajoutée, tandis que nous œuvrerons à tripler la production de viande, de lait et d'œufs d'ici 2029.

Nous soutiendrons les filières de commercialisation et créerons un label agricole « Made in Sénégal », afin de valoriser et de garantir la qualité des produits sénégalais sur les marchés nationaux et internationaux.

Enfin, nous multiplierons les usines de fabrication de matériels agricoles et garantirons la disponibilité d'installations de stockage adéquates, assurant ainsi les conditions nécessaires à une agriculture prospère et durable.



ACTION



Développer une pêche moderne, compétitive et durable, comme véritable moteur de croissance économique

Nous instaurerons un moratoire de cinq ans sur la pêche industrielle dans nos eaux territoriales, une mesure cruciale pour permettre la régénération de nos stocks halieutiques et mettre fin à l'exploitation excessive de nos ressources par des flottes étrangères. Cette pause nous donnera l'opportunité de réévaluer et de restaurer l'équilibre écologique de notre milieu marin.

Nous mettons en place un Programme de Relance Accéléré de la Pêche et de l'économie maritime, doté de 500 milliards sur cinq ans. Ce programme ambitieux vise à revitaliser notre secteur maritime, en le rendant plus durable et plus productif, au bénéfice de notre économie et de nos communautés côtières.

Nous renforcerons la surveillance et le contrôle de nos zones de pêche pour combattre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN), en adoptant des technologies avancées telles que les systèmes de suivi par satellite. Nous augmenterons également les capacités de nos autorités de contrôle pour assurer une gestion efficace de nos ressources maritimes.

Nous moderniserons notre flotte de pêche pour la rendre plus efficace et moins impactante pour l'environnement. L'acquisition de moteurs hors-bords plus propres, de pirogues en fibre de verre, de balises de géolocalisation et de gilets de sauvetage pour les pêcheurs traditionnels marquera notre engagement envers une pêche responsable.

Nous nous engageons dans la formation et la professionnalisation des acteurs de la pêche, en couvrant des domaines clés tels que la gestion durable des ressources, les techniques de pêche durable, la transformation locale des produits et l'accès à de nouveaux marchés. Cette démarche vise à valoriser notre patrimoine halieutique tout en assurant sa pérennité.

Nous améliorerons les infrastructures portuaires en construisant des quais de pêche, des aires de transformation moderne, des complexes frigorifiques pour le stockage des produits de pêche, et en mettant à disposition des camions frigorifiques et des infrastructures de transport adéquates. Ces améliorations réduiront les pertes post-capture et faciliteront l'accès aux marchés locaux et internationaux.

Enfin, nous soutiendrons le développement de l'aquaculture comme alternative durable à la pêche traditionnelle, en offrant une assistance technique et financière pour l'élevage de poissons, de crustacés et de mollusques. Cette initiative contribuera à diversifier nos sources de revenus maritimes tout en préservant nos écosystèmes naturels.



ACTION



Faire du tourisme une filière de développement économique créatrice de richesse et d'emplois

Nous mettrons en œuvre des mécanismes de financement adaptés pour stimuler rapidement le développement du secteur du tourisme et de la culture. En nous concentrant sur des produits balnéaires, d'éco-tourisme, culturels, de sites religieux et d'affaires, nous visons à attirer 5.000.000 de visiteurs d'ici 2029. Notre ambition est de faire du Sénégal une destination incontournable sur la carte du tourisme mondial.

Nous développerons des pôles touristiques dans les régions Nord, Ouest, Sud, Est et Centre du pays, en dotant chaque pôle d'un fonds d'investissement de 200 milliards par an sur 5 ans. Cette initiative vise à diversifier et à enrichir l'offre touristique nationale, en tirant parti de la beauté et de la diversité de nos paysages et de notre patrimoine culturel.

Nous revitaliserons et repositionnerons le Parc Niokolo-Koba comme un parc naturel animalier de référence en Afrique de l'Ouest, renforçant ainsi son attractivité et contribuant à la conservation de la biodiversité.

Nous aménagerons des stations balnéaires de standing mondial le long de la Petite Côte, en Casamance, dans les Îles du Saloum et à Saint-Louis. Ces stations deviendront

des espaces de loisirs et de détente prisés, capables d'accueillir des chaînes d'hôtels internationales ainsi que des établissements de luxe, et positionnant le Sénégal comme une destination de choix pour un tourisme haut de gamme.

Nous créons une expérience touristique premium autour du pays Bassari, à Kédougou, en construisant des logements de standing inspirés de l'architecture locale. Cette initiative valorisera l'héritage matériel et immatériel des peuples du Sud-Est du Sénégal, en offrant aux visiteurs une immersion culturelle unique.

Enfin, nous construirons des théâtres de verdure et aménagerons les sites touristiques pour enrichir l'expérience des visiteurs. La numérisation des bibliothèques nationales permettra de préserver et de diffuser notre patrimoine culturel, rendant la richesse de notre histoire et de notre culture accessible à tous.

Ces efforts conjugués transformeront le paysage touristique et culturel du Sénégal, favorisant le développement économique, la création d'emplois et la préservation de notre patrimoine naturel et culturel pour les générations futures.



ACTION



Faire de l'artisanat la « première entreprise du Sénégal »

Nous mettons en place un programme quinquennal d'appui au développement du secteur de l'artisanat pour accroître sa production, construire et équiper les infrastructures nécessaires, et renforcer les capacités techniques des artisans. Notre objectif est de former 2 millions d'artisans sénégalais.

Nous établissons des partenariats public-privé dans des domaines tels que la couture, la bijouterie, l'ébénisterie, le textile, la cordonnerie et d'autres métiers d'art. Ces partenariats visent à développer des mécanismes de financement novateurs avec des taux d'intérêt préférentiels, facilitant l'accès au microfinancement pour les artisans.

Nous investissons dans la création de « domaines artisanaux » dans chaque région, avec des ateliers modernes et des espaces d'exposition. Ces parcs artisanaux serviront de vitrines pour attirer les visiteurs. De plus, nous créons 30 centres de développement artisanaux à travers le pays, y compris des unités de valorisation des matières premières locales.

Nous effectuons un recensement exhaustif des artisans et des entreprises artisanales pour évaluer précisément l'impact de l'artisanat sur l'économie nationale. En parallèle, nous réformons l'Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA) avec une meilleure implication de tous les acteurs concernés, sous l'égide d'un ministère de l'Artisanat renforcé, doté d'un budget de 50 milliards.

Nous comptons renforcer les moyens d'action des chambres des métiers et des organisations professionnelles artisanales, et nous mettons en place un dispositif inclusif pour réserver 80% de la commande publique aux artisans d'ici 2029, via une préférence nationale.

Nous garantissons aux artisans nationaux un meilleur accès aux ressources naturelles nationales telles que l'or et le bois, en créant des comptoirs modernes, en aménageant des quotas et en supprimant la TVA sur ces ressources.

Nous mettons en place des programmes de formation et de renforcement des compétences pour les artisans, intégrant des éléments de stratégie entrepreneuriale pour améliorer la viabilité économique des entreprises artisanales. Ceci inclut la création de Centres Régionaux de Formation des Apprentis (CRFA) et d'une Université des Métiers de l'Artisanat (UMA).

Nous revalorisons les métiers de l'artisanat, en particulier auprès des jeunes, par des programmes d'apprentissage professionnel dès la fin du collège. Les élèves pourront obtenir un CAP en deux ans ou un Bac Pro en trois ans, combinant théorie et pratique, et nous créons des diplômes de niveau bac+2 spécifiques à l'artisanat.

Nous transformons NGAYE MEKHE en un grand centre industriel de l'artisanat, comprenant des usines de cordonnerie, l'UMA et un village artisanal international. De plus, nous organisons une Foire internationale de l'artisanat et de la culture à NGAYE MEKHE, avec des récompenses prestigieuses pour les meilleurs artisans de l'année, et nous participons aux festivals culturels et artistiques internationaux.







AXE STRATÉGIQUE

5

ASSAINISSEMENT DU CADRE MACROÉCONOMIQUE ET MAINTIEN DE LA STABILITÉ ÉCONOMIQUE

Transformation structurelle de l'économie soutenue par de grands travaux d'infrastructures pour tirer un meilleur profit de la position géographique du Sénégal, porte d'entrée de l'Afrique de l'Ouest.



ACTION

15

Améliorer et moderniser l'environnement des affaires

Nous nous sommes fixés pour mission d'assainir l'environnement des affaires au Sénégal, afin de favoriser l'émergence de dizaines de milliers d'entrepreneurs. Notre ambition s'étend bien au-delà de la simple création d'emplois ; nous aspirons à initier un mouvement entrepreneurial d'envergure. La création d'entreprises sera facilitée et encouragée dans tous les secteurs, en mettant un accent particulier sur l'agroalimentaire, l'industrie légère et l'industrie lourde. Nous nous engageons à éliminer les tracasseries administratives et à lutter contre la corruption qui freine l'investissement et l'élan entrepreneurial dans notre pays.

Nous introduirons une innovation majeure : la création d'un service privé d'accompagnement pour les porteurs de projets d'entreprise au Sénégal, sur le modèle des Emirats Arabes Unis. Ces structures agiront comme intermédiaires entre l'administration et les investisseurs pour simplifier toutes les démarches administratives, offrant un soutien sur le modèle d'affaires, les aspects juridiques, l'ouverture de comptes bancaires, les déclarations fiscales et la possibilité d'externaliser la gestion comptable. Elles faciliteront également les démarches d'immigration pour les investisseurs étrangers. L'intégralité du processus sera dématérialisée.

Un suivi rigoureux de ces démarches sera assuré par une direction générale spécialement dédiée, supervisée par l'administration, garantissant régularité et efficacité. De plus, les entrepreneurs auront la possibilité de choisir entre une implantation en zone franche, bénéficiant de multiples avantages, ou en zone offshore, offrant une flexibilité accrue pour la gestion internationale de leurs activités.

Conscients de la nécessité d'une approche flexible en matière de financement public des PME, nous explorerons diverses formes d'intervention, allant des fonds de capital-risque publics, qui attireront investisseurs privés et financeront des entreprises prometteuses, à des prêts à taux préférentiels, facilitant l'accès au financement pour les PME. Nous renforcerons également les programmes de garantie de prêts pour réduire le risque des prêteurs et encourager le prêt aux entreprises sénégalaises.

Nous serons pionniers dans l'encouragement de plateformes de financement participatif, soutenant les PME désireuses de lever des fonds auprès de citoyens et d'organisations locales investies dans notre souveraineté économique. Parallèlement, nous accorderons des incitations fiscales significatives pour stimuler l'investissement dans les PME et lancerons des initiatives de formation pour développer les compétences entrepreneuriales.

L'encouragement à la création de clusters industriels et parcs technologiques, ainsi que le recours aux banques de développement, témoigne de notre volonté de fournir un soutien logistique et financier aux PME dans des secteurs clés. Malgré les expériences passées, nous croyons fermement en leur rôle essentiel dans le paysage économique du Sénégal, particulièrement dans le contexte de la zone du franc CFA.

En outre, nous promovons la formation et le développement des compétences pour assurer une main-d'œuvre qualifiée et compétitive. Cela se fera par le biais de partenariats public-privé dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle, ainsi que par des programmes de reconversion pour les travailleurs touchés par les changements économiques.

En modernisant l'environnement des affaires, nous visons à stimuler l'investissement privé, à favoriser la croissance économique et à créer des emplois durables pour les citoyens sénégalais. Cela contribuera à renforcer la compétitivité de notre économie sur le plan national et international, et à promouvoir le développement durable et inclusif de notre pays.



ACTION



Mobiliser les ressources financières stratégiques nécessaire à la relance

Nous améliorons les performances des régies financières de l'État en formalisant progressivement le secteur informel, en sécurisant et en diversifiant la mobilisation des ressources, et en créant de meilleures interfaces entre le système comptable du Trésor et ceux des autres régies financières. De plus, nous améliorons les délais et les processus de paiement au Trésor.

Nous prenons des mesures complémentaires pour améliorer l'environnement des affaires, telles que des actions visant à améliorer les performances du Sénégal sur l'indice Doing Business, à simplifier les réglementations concernant la création, les opérations et la fermeture des entreprises, à faciliter l'accès au foncier industriel et rural, et à assouplir les dispositions du code du travail favorables à la création d'emplois, à la formation du personnel et à la promotion du genre.

Nous réorganisons et renforçons les pouvoirs des corps de contrôle de l'État pour garantir une meilleure gouvernance et une utilisation plus efficace des ressources publiques.

Nous améliorons la transparence budgétaire et soutenons la société civile dans le contrôle de l'action publique pour renforcer la responsabilité et la reddition de comptes.

Nous renforçons la surveillance des secteurs de la finance décentralisée et du blanchiment des capitaux pour assurer l'intégrité du système financier.

Nous adoptons un cadre réglementaire unifié pour les opérations de Partenariat Public-Privé (PPP) et utilisons des instruments financiers novateurs pour faciliter la mobilisation par le secteur privé de financements importants sur de longues durées pour accompagner les projets d'investissement.

Nous prenons des mesures fiscales en faveur de l'investissement privé, notamment en ajustant la fiscalité des salaires, en dématérialisant le paiement des impôts, et en accordant des avantages fiscaux aux entreprises agricoles.



ACTION

17

Renforcer les mécanismes de contrôle et de gestion des finances

Nous renforçons les mécanismes de contrôle et de gestion des finances en mettant en œuvre plusieurs mesures clés pour atteindre cet objectif. Tout d'abord, nous envisageons de renforcer les organes de contrôle financier pour garantir une gestion transparente et responsable des finances publiques. Cela implique la mise en place de mécanismes de surveillance efficaces pour prévenir la corruption, le gaspillage et les abus de pouvoir dans la gestion des fonds publics.

En parallèle, nous œuvrons à moderniser les systèmes de gestion des finances publiques en adoptant des technologies de l'information et de la communication. Cela permettra d'améliorer l'efficacité et la transparence des processus budgétaires, de la collecte des recettes fiscales et de la gestion des dépenses publiques.

Nous nous engageons également à renforcer les capacités des institutions chargées de la gestion des finances publiques en offrant une formation spécialisée et en recrutant du personnel qualifié. Cela permettra d'améliorer la qualité des services financiers offerts aux citoyens et de garantir une utilisation efficace des ressources publiques.

Nous nous engageons à renforcer l'état de droit et à lutter contre la corruption pour garantir un environnement des affaires transparent et équitable. Cela implique la mise en place de mécanismes de contrôle efficaces et l'application stricte des lois anti-corruption.

Enfin, nous promovons une culture de reddition de comptes et de transparence dans la gestion des finances publiques en encourageant la participation citoyenne et en garantissant l'accès à l'information financière. Cela permettra de renforcer la confiance des citoyens dans leurs institutions et de promouvoir une gestion responsable et équitable des finances publiques.



Tirant parti des futures ressources pétrolières et gazières du Sénégal, nous nous sommes fixés l'ambitieux objectif d'atteindre 14 gigawatts de capacité énergétique d'ici 2029, grâce à un mix électrique innovant. Ce mix combinera l'énergie renouvelable avec l'implantation d'une douzaine de centrales électriques à cycle combiné gaz naturel. Notre vision pour la productivité industrielle s'appuie sur un renforcement substantiel des infrastructures de stockage et de commercialisation dans les secteurs clés tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, et l'exploitation des ressources naturelles.

Nous nous engageons à garantir l'approvisionnement des industries locales en assurant un quota minimal de matières premières extraites au Sénégal destinées à la production locale. Cette stratégie vise non seulement à maximiser l'utilisation des ressources nationales pour le développement économique du pays, mais aussi à assurer une croissance durable et inclusive qui bénéficie à tous les Sénégalais.

Nous nous engageons résolument à révolutionner la gestion de nos précieuses ressources naturelles, en particulier le pétrole et le gaz, reconnaissant leur potentiel transformateur pour l'économie sénégalaise. Conscients de l'importance capitale de la transparence et de la redevabilité, nous établirons un Observatoire de Gestion Durable des Ressources Naturelles, garantissant ainsi une gestion ouverte et responsable. Nous procéderons à des audits exhaustifs des accords et contrats existants, veillant à ce que chaque partenariat reflète équitablement les intérêts de notre nation et contribue de manière significative à notre prospérité collective.

Nous nous attacherons à revoir et à améliorer les parts de l'État dans l'exploitation des ressources naturelles. Cette démarche vise à assurer que la richesse générée bénéficie pleinement au pays, favorisant un développement industriel soutenu et une indépendance énergétique accrue. La mise en œuvre de projets de conversion du gaz en énergie et le renforcement de la pétrochimie sont des axes prioritaires pour nous, permettant de maximiser l'utilisation des ressources et de dynamiser l'économie locale.

En outre, l'instauration d'un Fonds d'investissement souverain pour les générations futures traduit notre engagement envers une gestion prudente et visionnaire des bénéfices tirés de l'exploitation des ressources naturelles. Ce fonds sera un pilier central pour financer le développement durable et les projets d'intérêt national à long terme, veillant à ce que les richesses d'aujourd'hui profitent aux générations futures.



Nous adopterons une loi d'orientation sur les PME visant à créer un environnement propice au développement d'industries de transformation. Cette initiative permettra d'accroître nos exportations tout en réduisant les importations de 60%, renforçant ainsi notre indépendance économique et notre capacité à générer de la valeur au sein de notre économie.

Nous promouvons le commerce intracommunautaire à travers la mise en place de mécanismes d'appui au financement des PME/PMI, afin de stimuler la croissance économique à l'échelle régionale et de favoriser l'intégration économique de notre communauté.

L'érection de deux aéroports internationaux à Saint-Louis et à Ziguinchor, accompagnée de la réhabilitation des aéroports régionaux, soutiendra notre vision d'une connectivité nationale et internationale renforcée. Cette stratégie est cruciale pour stimuler le tourisme, faciliter les échanges commerciaux et dynamiser les économies locales.

Nous nous engageons à moderniser et étendre les ports de Ziguinchor, Kaolack et Saint-Louis. Ces efforts visent à appuyer la croissance économique et faciliter le développement des exportations, en optimisant notre position stratégique le long de la côte atlantique.

La revitalisation du transport ferroviaire, en partant de la région de Thiès, servira de pilier à notre stratégie de transport national. La construction d'une boucle nationale ferroviaire reliera les points névralgiques du pays, favorisant ainsi une intégration économique interne efficace.

L'initiative de construire une autoroute reliant Dakar, Saint-Louis, Matam, Tambacounda, Kaolack et Diourbel, et se prolongeant jusqu'à Ziguinchor, représente un pas audacieux vers l'amélioration de notre infrastructure routière. Ce projet phare comprend également la construction du Pont de Temento-Massaria, essentiel pour connecter les régions du sud-est à l'ensemble du réseau routier national.

Nous réhabiliterons, moderniserons et étendrons le réseau routier national. Ce projet ambitieux est conçu pour étendre et améliorer notre réseau routier, favorisant un développement territorial équilibré et accessible à tous.

Nous accélérerons notre processus d'intégration dans la ZLECAF pour assurer la libre circulation des biens et des personnes, un pilier fondamental pour l'intégration africaine et la croissance économique.

La promotion du commerce intérieur se fera par l'assainissement du marché et l'amélioration de l'accessibilité des services, avec un accent particulier sur la qualité des infrastructures marchandes.

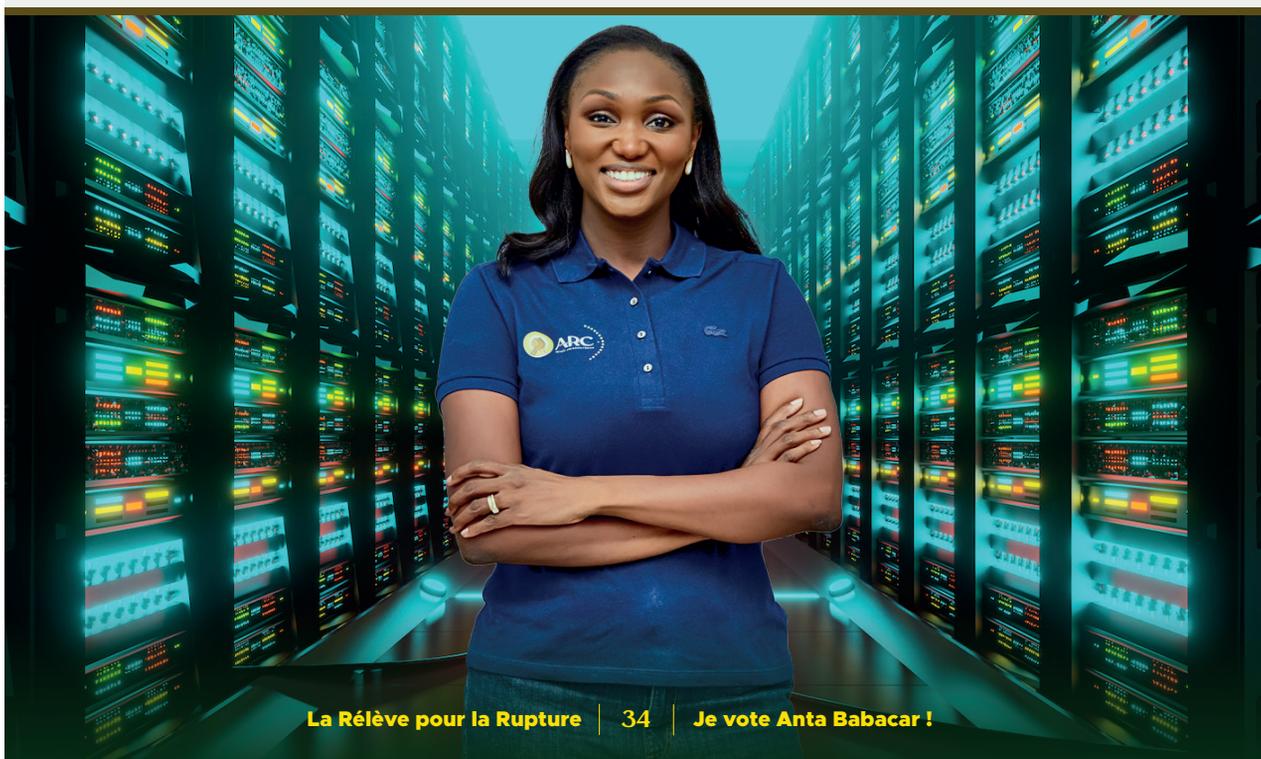
Enfin, nous réformerons les dispositions relatives à la zone franche et aux sites industriels, les rendant plus flexibles et incitatives, afin d'attirer davantage d'investissements et d'innovation dans notre pays.

Nous mettrons sur pied une Autorité Nationale pour la Sécurité des Infrastructures Numériques (ANSIN), une autorité nationale en matière de cybersécurité, chargée de coordonner notre politique nationale de cybersécurité et de défendre les infrastructures numériques publiques et privées les plus critiques. Dans le même temps, **nous installerons à Kayar le « Silicon Valley du Sénégal », un hub technologique qui favorisera l'innovation et la croissance dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).**

Nous lancerons un plan ambitieux de développement des infrastructures et généralisons l'accès au haut débit et au très haut débit, dans le but d'atteindre un taux de couverture de 100 % d'ici 2029. Cette initiative permettra de garantir une connectivité fiable et rapide à tous les citoyens, renforçant ainsi notre compétitivité sur le plan économique et social.

Pour assainir et dynamiser le secteur des TIC, nous entreprendrons la création de 500 000 emplois nets directs dans ce domaine d'ici 2029. Pour ce faire, nous mettons en place une régulation asymétrique qui favorise l'émergence d'acteurs efficaces sur le marché. De plus, nous simplifierons le système de taxation du secteur pour encourager les investissements des opérateurs privés, stimulant ainsi l'innovation et la croissance économique.

Nous promouvons également la généralisation des usages numériques au sein des entreprises, de l'administration publique et du secteur de l'éducation, renforçant ainsi notre économie numérique et notre compétitivité sur le plan mondial. En outre, nous encouragerons l'usage généralisé de l'E-commerce, favorisant ainsi l'inclusion financière et l'accès aux marchés pour tous les acteurs économiques, qu'ils soient petits ou grands.





Pilier 3

**LA RELÈVE POUR LE BIEN-ÊTRE
SOCIAL INCLUSIF ET ÉQUITABLE**





Pilier 3



OBJECTIF
SPÉCIFIQUE

LA RELÈVE POUR LE BIEN-ÊTRE SOCIAL
INCLUSIF ET ÉQUITABLE



AXE
STRATÉGIQUE



RENFORCEMENT DES SERVICES SOCIAUX DE
BASE ET PROTECTION SOCIALE



ACTION



Protéger les plus démunis et réduire la précarité

Nous adopterons un nouveau cadre législatif et réglementaire dédié à la protection sociale, afin de garantir à chaque citoyen une couverture et une sécurité optimales. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de bâtir une société plus juste et inclusive, où chaque individu dispose des moyens nécessaires pour faire face aux aléas de la vie.

La réduction du chômage et du sous-emploi sera le résultat d'une coordination efficace de l'ensemble de nos politiques économiques et structurelles. Nous nous engageons dans la mise en œuvre de grands projets générateurs d'activités à forte valeur ajoutée et créateurs d'emplois, centrés autour de secteurs clés tels que l'industrie, l'agrobusiness, l'élevage, la pêche, le tourisme, le numérique, les infrastructures et l'énergie. Le volontarisme qui nous anime, la créativité et l'engagement des jeunes et des femmes sénégalais, appuyés par d'importants investissements ciblés, permettront la création d'environ 5 000 000 d'emplois directs et induits à l'horizon 2029.

Tirant profit des ressources générées par le Gaz et le pétrole, nous réformerons profondément la politique de protection sociale sénégalaise avec un meilleur accompagnement de l'Etat.

Dans le cadre de réforme de la sécurité sociale, nous mettrons en place une nouvelle plateforme dénommée « HAFIYA » dotée de la carte de sécurité sociale « NOFLAYE », pour renforcer et optimiser la prise en charge de la famille et des personnes vulnérables. Cette approche vise à assurer une réelle couverture universelle en se basant sur les mutuelles de santé à base communautaire dans le but d'atteindre le secteur informel ainsi que le monde rural qui représentent près de 80% de la population. L'objectif est de faire passer la couverture maladie au Sénégal à 80% d'ici 2029.

Nous réformerons le programme national de bourses de sécurité familiale pour couvrir 2.000.000 de familles à raison de 250.000 FCFA par an. L'ambition est de

renforcer la lutte contre la précarité et l'isolement social des familles en adoptant une approche globale de la protection sociale.

Nous lancerons également « l'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) » destinée aux agriculteurs, pêcheurs, commerçants, transporteurs, artisans entre autres. Cette assurance combinera maladie, formation, crédit retraite et vie, offrant ainsi une solution complète pour renforcer le bien-être de ces acteurs essentiels de notre économie.

Nous introduirons une fiscalité spécifique et incitative pour encourager la formalisation des exploitants agricoles, artisans, petits commerçants et artistes. Cette mesure vise à intégrer ces acteurs dans l'économie formelle, leur permettant ainsi de bénéficier pleinement des dispositifs de protection sociale et de soutien au développement.

Enfin, nous procéderons à une révision de la gouvernance de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) pour assurer une gestion plus transparente et efficace. L'implication de l'État sera réorientée vers le contrôle rigoureux de sa gestion, garantissant l'intégrité et la pérennité du système de protection sociale au bénéfice de tous les Sénégalais.



ACTION



Réorganiser le système de santé pour une couverture sanitaire plus efficiente

Nous nous engageons à améliorer la gouvernance et la gestion des ressources dans le secteur de la santé, en vue d'assurer un accès universel aux services de santé et une meilleure qualité des soins. Cela inclut le renforcement du partenariat pour la santé.

Notre objectif est de réduire la mortalité maternelle et infantile, de prévenir et de lutter contre les maladies, tout en améliorant la qualité des soins et en valorisant les ressources humaines dans le domaine de la santé.

Pour ce faire, nous renforçons les partenariats dans le secteur et promovons l'éthique et la responsabilité médicale. De plus, nous améliorons le mécanisme de financement du secteur et renforçons sa gestion pour une meilleure efficacité.

Nous opérationnalisons un dispositif d'assurance maladie visant à permettre l'accès de tous aux soins de santé, tout en mettant en place des mesures incitatives (fiscales, financières, etc.) pour encourager l'investissement privé dans le secteur, notamment dans la création de centres de diagnostic, de laboratoires biomédicaux, d'imagerie médicale, de radiothérapie, etc.



Donner aux Sénégalais l'opportunité de mener une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous et à tous les âges.

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures de santé, nous prévoyons la construction et l'équipement d'un nouveau centre hospitalier universitaire, ainsi que le renforcement du plateau technique des centres hospitaliers départementaux existants. Nous envisageons également la construction et l'équipement de 46 hôpitaux départementaux de référence, regroupant plusieurs communes en zones sanitaires, ainsi que la mise en place de 14 unités de dialyse et de trois antennes de l'Agence nationale de transfusion sanguine.

Pour répondre aux besoins en équipements médicaux, nous projetons l'acquisition d'IRM et de scanners. Enfin, nous nous engageons dans le recrutement et la formation (initiale et continue) de 1.000 médecins spécialistes et paramédicaux pour renforcer les capacités du secteur de la santé.



ACTION



Promouvoir l'emploi jeune et la valorisation du leadership féminin

L'emploi jeune sera la priorité de notre Gouvernance.

Nous proposons un ensemble de mesures fortes et innovantes visant à stimuler l'employabilité des jeunes et à combattre le chômage ainsi que le désespoir qui en découle. Notre objectif ambitieux est la création de plus de 2 millions d'emplois jeunes d'ici 2029, ouvrant des perspectives prometteuses pour notre jeunesse.

Nous lancerons un Plan National pour l'Emploi des Jeunes qui intégrera des programmes de formation ciblée dans les secteurs à forte croissance économique tels que l'industrie, les technologies de l'information et de la communication, le tourisme durable, l'agriculture moderne, l'économie verte et les énergies renouvelables.

Nous envisageons la création de 250 000 PME agricoles, en fournissant un soutien ciblé sous forme de formations, de crédits à faible taux d'intérêt et d'accès facilité aux marchés pour la vente de produits agricoles. L'objectif est de créer au moins 1.000.000 d'emplois-jeunes. Cela inclura également l'introduction de technologies agricoles innovantes pour augmenter la productivité.

Nous envisageons d'investir dans la formation des jeunes pour leur fournir des compétences avancées dans le domaine industriel, les préparant ainsi aux défis et opportunités du marché du travail moderne, avec pour ambition de générer au moins 200.000 emplois-jeunes.

Nous soutiendrons et moderniserons la pêche artisanale, grâce à l'introduction de technologies innovantes et de pratiques durables, améliorant ainsi la productivité. L'objectif est de créer 400.000 nouveaux emplois.

Le tourisme, secteur à fort potentiel de croissance, bénéficiera de notre soutien par le développement d'infrastructures et de services de qualité, ainsi que par la valorisation de notre riche patrimoine culturel et naturel pour la création de 100.000 nouveaux emplois.

Les nouvelles technologies joueront un rôle crucial dans notre stratégie de création d'emploi pour les jeunes, avec l'ouverture de nouvelles opportunités dans des domaines variés tels que le numérique, l'économie verte, et les énergies renouvelables pour la création de 200.000 emplois.

Nous nous engageons à favoriser l'innovation, l'entrepreneuriat technologique et l'artisanat chez les jeunes, en créant un environnement propice au développement de start-ups et à l'investissement dans la recherche et le développement.

Des partenariats stratégiques avec le secteur privé, les institutions d'enseignement et les organisations internationales seront développés pour assurer l'efficacité et la pertinence de nos actions.

Pour réaliser ces ambitions, nous instaurerons un cadre législatif et réglementaire favorable, en simplifiant les procédures administratives pour la création d'entreprises jeunes et en offrant des incitations fiscales et financières pour encourager l'investissement.

Respect des droits de la femme et promotion du leadership féminin...

Nous nous engageons à transformer notre société en investissant dans divers domaines clés qui favorisent l'égalité des genres, le développement économique et le bien-être de tous. En matière d'éducation et de formation professionnelle, nous élargissons l'accès à l'éducation pour les filles, en particulier dans les zones rurales, en mettant en place des programmes de bourses et de mentorat pour réduire le taux d'abandon scolaire. De plus, nous promouvons activement la formation professionnelle et technique pour les femmes, en mettant l'accent sur les secteurs clés de l'économie, ce qui contribue à leur autonomisation économique.

Dès notre élection, avant les cent premiers jours de notre mandat, nous nous engageons à organiser les « Assises nationales des droits de la Femme Sénégalaise ». Cette initiative visera à élaborer un ensemble de réformes judiciaires et sociales essentielles à l'émancipation des femmes. Nous envisageons de renforcer la législation pour une meilleure protection des femmes contre toutes formes de violence et garantir une application rigoureuse des lois existantes.

Nous prévoyons de consolider les prérogatives et les moyens de l'Observatoire National des Droits de la Femme (ONDF) pour intensifier la lutte contre les atteintes à la dignité de la femme. Dans chaque département, nous inaugurerons des centres d'accueil et de soutien pour les survivantes de violence, fournissant des services juridiques, psychologiques et de réinsertion sociale.

Parallèlement à la réforme du système éducatif et à l'élaboration d'une nouvelle carte universitaire, nous accorderons une attention particulière à l'éducation des filles, surtout en milieu rural, afin de diminuer le taux d'abandon scolaire grâce à des programmes de bourses et de mentorat.

Afin de promouvoir une égalité d'accès aux services financiers et aux ressources productives, y compris la terre, nous regrouperons toutes les entités étatiques œuvrant pour l'autonomisation des femmes au sein d'une « Agence Nationale de Promotion du Leadership Féminin », dotée d'un budget annuel de 100 milliards. Cette agence aura une antenne dans chaque commune, nommée « Eutou djiguène gni », intégrant les « badianou gokh » qui seront davantage valorisées, formées et rémunérées.

L'autonomisation des femmes sera centrée autour du Groupement de Promotion Féminine, essentiel pour la sensibilisation, la formation, l'encadrement et le financement. Pour développer les compétences professionnelles et techniques des femmes dans les secteurs vitaux de l'économie, nous lancerons des « Universités Itinérantes Des Métiers », qui proposeront des formations de qualité directement auprès des groupements.

Pour appuyer les entreprises féminines, nous créerons des fonds d'investissement spécifiques, particulièrement dans les zones rurales et les secteurs en pleine expansion. Nous établirons également une banque d'investissement et de développement pour les femmes, la « BIDF » surnommée CALEBASSE, dédiée spécialement aux microcrédits et à l'entrepreneuriat féminin.

Notre ambition est de générer deux millions d'emplois pour les femmes, à travers des projets structurants en collaboration avec le secteur privé, dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la transformation des produits halieutiques, de l'artisanat, du tourisme et de la culture.

Nous promovons également l'alphabétisation numérique, notamment à travers les smartphones, parmi les femmes et les filles, en particulier dans les communautés rurales, et soutenons l'entrepreneuriat féminin dans le secteur des TIC, ouvrant ainsi de nouvelles opportunités dans l'économie numérique en pleine croissance.

Concernant la santé et les droits reproductifs, nous améliorons l'accès aux soins de santé maternelle et reproductive, y compris la planification familiale, grâce à des cliniques mobiles et des campagnes de sensibilisation. De plus, nous lançons des campagnes nationales sur les droits reproductifs et la santé sexuelle pour garantir que toutes les femmes aient accès à des services de santé de qualité et à des informations vitales.





“

Faire du Sénégal, d'ici 2029, une plateforme d'excellence des services du « Savoir » fondée sur une grappe structurante de systèmes éducatifs afin de se doter d'un capital humain de performance.

”



Nous nous engageons à promouvoir une éducation nationale inclusive et à développer des solutions alternatives pour rehausser le niveau de l'enseignement. Nous fournirons une formation pertinente et de haute qualité aux citoyens, essentielle à la croissance économique, tout en réduisant le taux d'abandon et d'échec scolaires.

Dans cette optique, notre politique éducative accorde une priorité à l'enseignement technique et professionnel pour répondre à l'offre d'emploi que créera le développement des pôles agricoles et des filières cibles.

Pour mieux répondre aux aspirations des élèves et aux besoins du marché du travail, nous miserons sur trois filières à partir de la classe de 3ème : l'enseignement général, technique ou professionnel.

Nous renforcerons les filières professionnelles et techniques, à travers le développement des bacs pro et technologiques, alignés sur les secteurs clés de l'économie sénégalaise. Des partenariats avec le secteur privé seront établis pour garantir la pertinence des formations et favoriser l'insertion professionnelle des diplômés.

Nous encourageons également l'orientation vers les sciences dès le collège, afin de développer une main-d'œuvre qualifiée dans les domaines de la technologie, de l'ingénierie et de la recherche. De plus, nous généraliserons l'enseignement de l'anglais dès l'école primaire pour tous les élèves, afin de les préparer à évoluer dans un contexte international.

Nous garantirons l'accessibilité à l'éducation pour tous les enfants sénégalais, avec une école obligatoire et gratuite de 3 à 16 ans, contribuant ainsi à lutter contre l'analphabétisme et à favoriser l'équité d'accès à l'éducation.

Enfin, nous mettrons en place un Système d'Information pour la Gestion de l'Education et de la carte scolaire, adoptons une stratégie basée sur la démarche qualité dans la gestion de l'éducation, introduisons les Technologies de l'Information et de la Communication à tous les niveaux d'enseignement, et créons une Agence pour la qualité et l'évaluation dans l'enseignement supérieur.

Enfin, nous recruterons 6000 enseignants pour le préscolaire, le primaire, le moyen et le secondaire, y compris les daaras modernes et l'enseignement arabe, avec une dominante à 60% destinée aux matières scientifiques.

**Revalorisation des conditions de vie et de travail des enseignants et pacification de l'espace scolaire sénégalais.**

Nous organiserons les Assises nationales de l'éducation en 2025 pour discuter des enjeux et des défis de notre système éducatif.

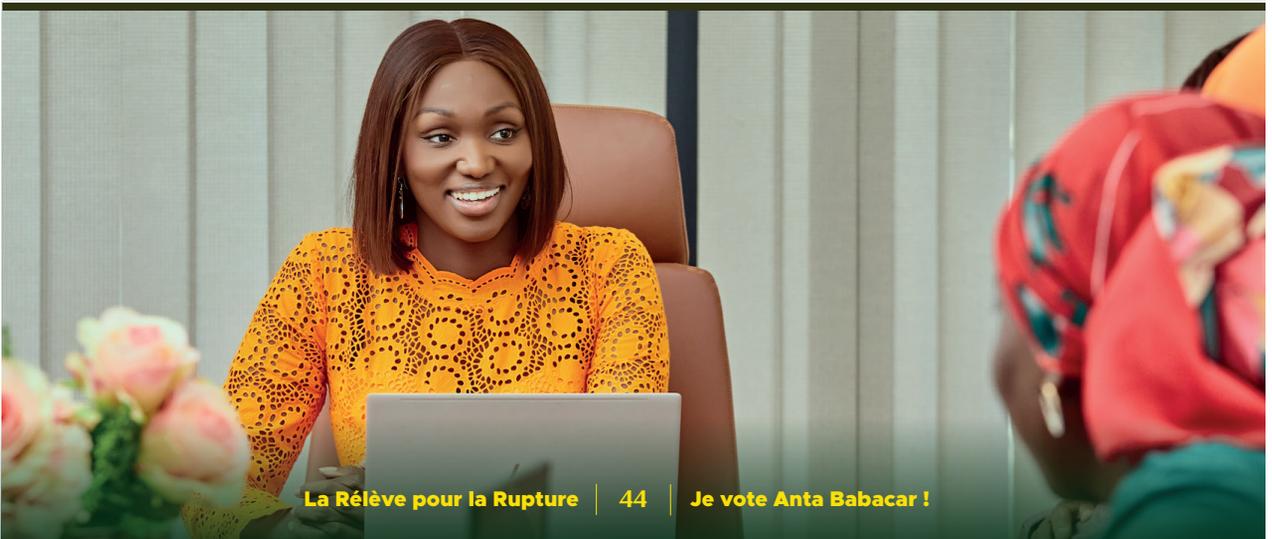
Dans cette optique, nous mettrons en place un Conseil national de l'éducation et de la formation, un cadre consensuel et inclusif supervisant les orientations, actions et performances du système éducatif sénégalais. Ce conseil, avec une forte représentativité des enseignants, veillera à la qualité des textes réglementaires et programmes éducatifs, coordonnera et contrôlera la mise en œuvre des politiques et programmes, assurera une gestion rationnelle des ressources et gèrera les mutations du personnel.

Nous nous engageons également à revaloriser significativement les salaires des enseignants et à leur octroyer des indemnités spécifiques pour une meilleure prise en charge de leurs besoins essentiels. De plus, nous lancerons un programme national de construction de cités régionales des enseignants avec un objectif de 40 000 logements réalisés avant 2029.

Pour garantir l'avancement dans la carrière des enseignants, nous instaurerons un système d'évaluation périodique et de certifications spécifiques, avec un avancement au moins tous les deux ans.

Nous rationaliserons le recrutement des enseignants en introduisant des critères sélectifs, à partir de la Licence pour les cycles Primaire et Moyen, et du Master II pour le Secondaire.

Enfin, nous prolongerons le cursus de formation pour les élèves-maîtres à deux ans et réhabiliterons l'École normale supérieure pour assurer une éducation de haut niveau aux futurs enseignants. Parallèlement, la FASTEAF intégrera des étudiants titulaires du baccalauréat dans des spécialisations visant à fournir une éducation académique approfondie aux futurs experts en sciences et technologies éducatives et pédagogiques.





Nous élaborerons une nouvelle carte universitaire, prenant en compte les sept pôles de développement stratégiques, dans le but d'assurer une meilleure équité territoriale et de créer une dynamique d'attraction régionale. À travers cette initiative, nous souhaitons promouvoir une spécialisation de chaque pôle dans des domaines clés, afin de maximiser les potentiels locaux et de répondre efficacement aux besoins économiques et sociaux du Sénégal.

- À Podor et Diourbel, nous nous focaliserons sur l'agriculture, reconnaissant l'importance de ce secteur dans le développement économique et la sécurité alimentaire du pays.
- Kolda et Dakar deviendront des centres d'excellence pour les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), soulignant notre engagement à faire du Sénégal un leader de l'économie numérique en Afrique.
- Thiès et Ziguinchor seront au cœur de notre stratégie pour l'industrie, en tirant parti de leur position géographique pour stimuler la production industrielle et l'innovation.
- Saint-Louis et Thiès se spécialiseront dans le secteur de la pêche, afin de valoriser et de moderniser cette activité traditionnelle, en la rendant plus durable et plus rentable.
- Louga mettra l'accent sur le développement de l'artisanat, en préservant et en promouvant les savoir-faire locaux, tout en ouvrant de nouvelles opportunités de marché pour les artisans.
- Tambacounda, Matam, et Kédougou seront reconnus pour leur spécialisation dans les mines, en vue de mieux exploiter et gérer les ressources minérales du pays dans le respect de l'environnement et des communautés locales.
- Kaolack, Fatick et Kaffrine se concentreront sur la médecine et la pharmacie, en devenant un pôle d'innovation dans les sciences de la santé, contribuant ainsi à améliorer l'accès aux soins de qualité et à promouvoir la recherche médicale.

Cette nouvelle carte universitaire représente notre vision stratégique pour une éducation supérieure diversifiée et de qualité, capable de soutenir le développement économique et social du Sénégal, tout en créant des opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes.





Nous mettrons en place une agence nationale du Sport ayant pour objectif primordial de promouvoir le développement inclusif des pratiques sportives à travers le pays. Dans cette optique, elle soutient activement des projets visant à rendre le sport accessible à tous les publics, en particulier dans les régions où les opportunités sont limitées. Par le biais de cette agence, nous encouragerons de nouvelles dynamiques sportives tout en veillant à corriger les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques et aux équipements sportifs.

En parallèle, cette agence œuvrera à l'épanouissement du haut niveau et de la haute performance sportive en élaborant une stratégie nationale et internationale. Cette stratégie vise à concrétiser les objectifs fixés, notamment dans les disciplines olympiques et paralympiques. Pour ce faire, elle apportera un soutien financier et opérationnel aux fédérations, aux équipes techniques et aux athlètes, contribuant ainsi à la réalisation de ces objectifs stratégiques. De plus, elle favorisera la production de connaissances dans les domaines de la performance et de l'intelligence sportives.

Dans le cadre de notre engagement en faveur du sport, nous adopterons une loi sur le financement du sport et lançons de nouveaux projets sectoriels pour encourager les activités sportives. Nous introduisons des classes sportives dans diverses disciplines, telles que le football, le basketball, le handball, l'athlétisme et les arts martiaux, dans les établissements scolaires et universitaires. Nous encouragerons également la création d'associations sportives au sein des universités, des institutions militaires et des communautés locales, tout en organisant des championnats pour stimuler la pratique sportive à différents niveaux.

Pour la détection et l'encadrement des talents sportifs, nous établirons 14 académies sportives régionales.

Enfin, nous entreprendrons la construction ou la réhabilitation des infrastructures sportives à travers le pays afin de fournir des espaces appropriés pour la pratique sportive, favorisant ainsi le développement socio-économique local et offrant des opportunités d'études et de recherche pertinentes pour les étudiants.





ACTION

28

Réforme territoriale d'envergure et création de sept pôles de développement

Nous avons décidé de regrouper les 14 régions du Sénégal en sept pôles régionaux de développement afin d'améliorer la gouvernance territoriale et de rendre les politiques publiques plus efficaces. Cette initiative vise à renforcer l'échelon régional en clarifiant les compétences des régions et en leur donnant une taille critique sur le plan géographique, démographique et économique.

Nous mettrons en place les conditions institutionnelles et organisationnelles nécessaires pour favoriser un développement territorial durable et équilibré, reposant sur une gouvernance locale concertée et la valorisation des potentialités des collectivités territoriales. Notre objectif est de dynamiser le développement à la base.

Nous travaillerons à la viabilisation des régions économiques et des zones de forte concentration humaine, ainsi qu'à l'aménagement du territoire et à la promotion du développement durable.

Nous nous engageons à réformer la gestion foncière et de l'habitat, ainsi que la gouvernance locale et l'intercommunalité, afin de garantir une meilleure organisation et gestion des ressources territoriales.



ACTION

29

Renforcer la décentralisation et moderniser les villes

Nous nous engageons à renforcer la décentralisation et à moderniser les villes. Nous envisageons de renforcer les pouvoirs des collectivités locales et de promouvoir une gouvernance participative et transparente au niveau local. Cela passera par la mise en œuvre effective des lois sur la décentralisation afin de garantir une répartition équitable des ressources et des responsabilités entre l'État central et les collectivités locales. De plus, nous soutenons la formation et le renforcement des capacités des acteurs locaux pour une gestion efficace et transparente des affaires locales.

En parallèle, nous lancerons un programme de modernisation des infrastructures urbaines pour répondre aux besoins croissants des populations urbaines. Cela inclut la modernisation des systèmes de transport, d'énergie, d'eau et d'assainissement. Nous encouragerons également l'adoption de politiques d'urbanisme durable, mettant l'accent sur la préservation de l'environnement et la création de quartiers résilients. Par ailleurs, nous promouvoirons l'utilisation des nouvelles technologies dans la gestion urbaine pour améliorer l'efficacité des services urbains, notamment dans la gestion des déchets, la sécurité publique et l'administration municipale.

Dans le domaine du logement, nous investirons dans la construction de 250.000 logements sociaux d'ici 2029 pour répondre à la demande croissante de logements abordables dans les zones urbaines. Nous veillerons également à ce que les quartiers informels bénéficient de services de base adéquats.

En mettant en œuvre ces mesures, nous visons à créer des conditions propices à un développement durable et équilibré à travers tout le pays. Cela offrira à chaque citoyen sénégalais la possibilité de réaliser son plein potentiel et de contribuer au progrès de notre nation.



ACTION



Améliorer le bien-être de tous et préserver l'environnement

Nous renforcerons le cadre institutionnel, législatif et réglementaire de l'aménagement du territoire en créant, conformément à la loi cadre déjà votée sur le sujet.

Dans le même temps, nous lancerons un programme de protection du littoral contre l'érosion côtière afin de préserver nos côtes et garantir la sécurité des populations vivant dans ces zones sensibles. Parallèlement, nous mettrons en œuvre le programme « Villes durables », visant à améliorer le cadre de vie de trente villes pilotes, comprenant des communes à statut particulier, des grandes agglomérations, des chefs-lieux de département et des villes moyennes d'intérêt économique, touristique et patrimonial. Cette initiative intégrée contribuera à créer des environnements urbains plus durables et résilients.

De plus, nous renforcerons notre politique de reboisement intensif du territoire national en mettant en place des mesures incitatives pour encourager la plantation d'arbres et la préservation des espaces verts, tandis que nous encouragerons également la production de sachets biodégradables en partenariat avec le secteur privé pour réduire l'utilisation de plastique à usage unique.



ACTION

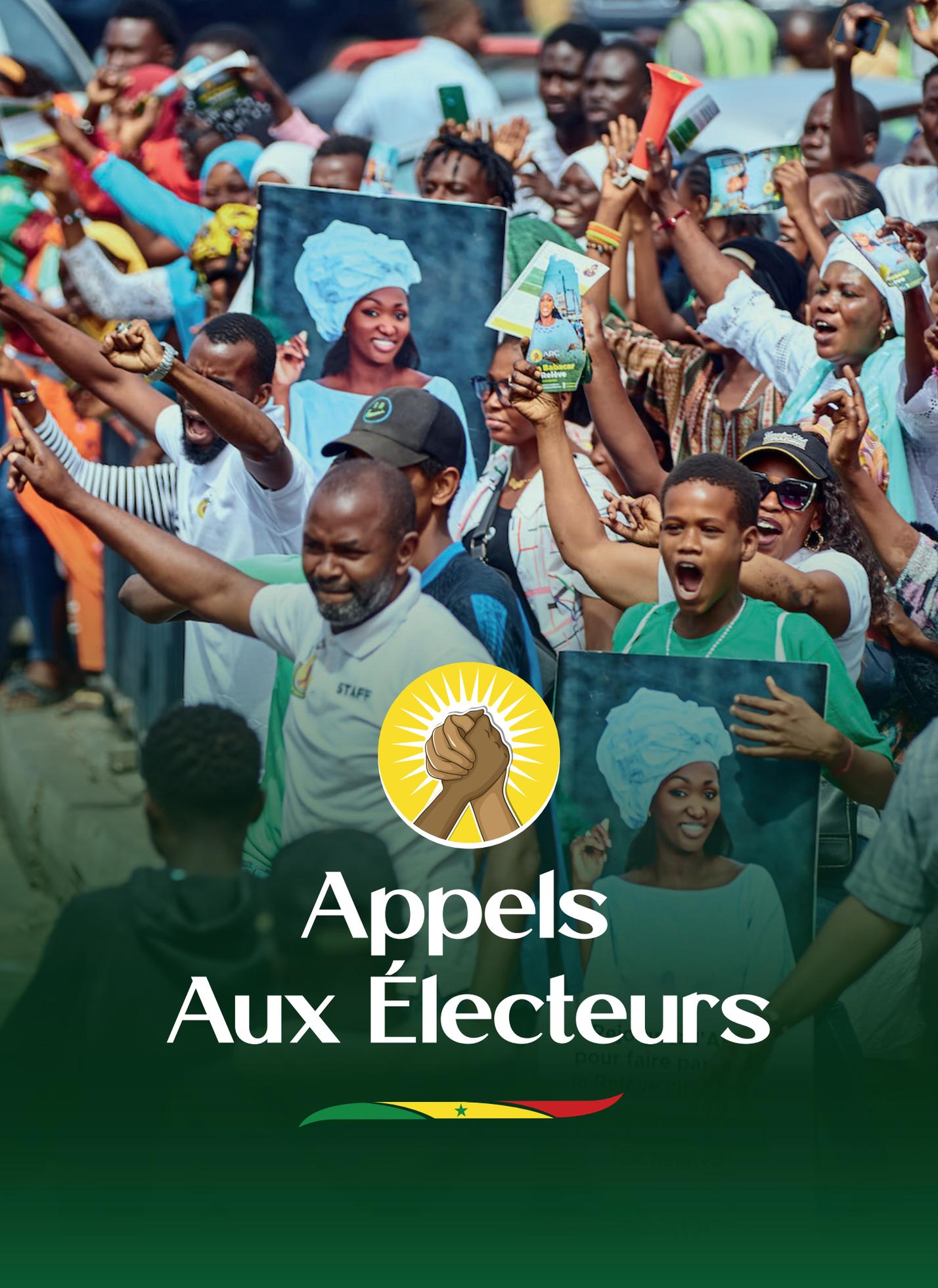


Faciliter l'accès à l'eau potable et investir dans des solutions d'assainissement industrielles innovantes

Nous nous engageons à garantir l'accès à l'eau potable à l'ensemble de la population rurale et semi-urbaine en réhabilitant, densifiant et étendant les ouvrages hydrauliques dans toutes les communes concernées.

Notre objectif est de desservir 2,5 millions de personnes supplémentaires en milieu rural d'ici à 2029. Parallèlement, nous œuvrerons au développement des capacités de production et de distribution en milieu urbain et périurbain. À cet effet, nous prévoyons la construction et le renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable en milieu urbain, accompagnés de campagnes de branchements subventionnés pour les plus démunis. Notre ambition est de desservir environ 3 millions de personnes en milieu urbain d'ici à 2029.

Pour moderniser et développer l'exploitation responsable des ressources hydrologiques, nous promouvons la gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins hydrographiques. En outre, nous planifions la construction d'infrastructures hydrauliques multifonctions, favorisant ainsi une gestion durable et efficace des ressources en eau pour répondre aux besoins présents et futurs de la population.



Appels Aux Électeurs





PRÉSIDENTE ANTA BABACAR
LA RELÈVE POUR LA RUPTURE

APPELS AUX ÉLECTEURS



Mes chers compatriotes !

Le 24 mars 2024, les Sénégalais sont à nouveau appelés aux urnes, pour choisir celle ou celui qui présidera aux destinées de notre Nation, durant les cinq prochaines années. 64 ans après l'indépendance, ce sera un choix inédit et historique. En effet, pour la première fois dans l'histoire de notre république, le président sortant ne sera pas candidat, ouvrant ainsi à notre peuple l'opportunité de se choisir un nouveau serviteur pour le destin de notre chère Patrie !

Notre Sénégal, terre d'exception dotée d'atouts considérables pour un développement socioéconomique robuste et accéléré, se trouve néanmoins entravé par les chaînes de la mal gouvernance, des décisions stratégiques erronées, de la corruption et du détournement des deniers publics. La violence, l'entrave aux libertés publiques et l'instrumentalisation de la justice ont fissuré le tissu social de notre patrie, plongeant notre pays dans une période de turbulences et d'incertitudes politiques. Ces défis incessants ont érodé les fondements de notre cohésion sociale, semant la déception et l'inquiétude dans nos cœurs.

Mon engagement politique, nourri par un parcours riche et des convictions fermes, vise à revitaliser notre nation. À travers des échanges fructueux avec nos compatriotes, j'ai façonné ce programme centré sur la renaissance du Sénégal, où chaque citoyen est placé au cœur de notre action, avec des initiatives pragmatiques pour redonner espoir et valoriser le talent et l'engagement de chacun.

Issue du secteur privé, où j'ai forgé mon expertise dans la création de valeur et d'emplois, je m'engage à faire de l'industrialisation et du patriotisme économique les piliers de notre développement. Je m'emploierai à dynamiser tous les secteurs d'activités, en insufflant une nouvelle vigueur à notre économie.

En tant que mère, jeune femme et actrice du développement, je suis résolument engagée à réconcilier les Sénégalais avec eux-mêmes et à orienter notre pays vers une véritable émergence, dans un esprit de paix et de concorde. Je suis déterminée à incarner ce changement, à guider notre nation vers des horizons nouveaux, où la prospérité, l'unité et la dignité seront les piliers de notre avenir commun.

Mes chers compatriotes !

Je m'engage à incarner votre voix, à unir nos forces et à insuffler un nouvel espoir dans notre nation. Mon cœur bat au rythme de chaque citoyen sénégalais, et c'est avec cette conviction que je place le bien-être de nos concitoyens au centre de toutes les politiques publiques.



Mon mandat sera celui d'un gouvernement par vous et pour vous. La prospérité et l'avenir du Sénégal seront nos seuls guides. Je m'engage à ne laisser personne sur le bord du chemin, à œuvrer pour un Sénégal debout, fier et entreprenant.

Ensemble, nous allons écrire un nouveau chapitre de notre histoire, un chapitre où chaque Sénégalais contribuera à la construction d'un avenir rayonnant pour notre pays.

Cette élection offre une perspective historique à tous les Sénégalais. Il faut la saisir pour opérer définitivement les véritables ruptures attendues par le Peuple depuis très longtemps. L'opposition politique est mise devant ses responsabilités. Le seul vainqueur doit rester le Sénégal.

Pendant cette campagne électorale, les politiciens professionnels reviendront vers vous avec les mêmes pratiques obsolètes d'achat de conscience. Ne vous laissez pas bernier. Vous avez le pouvoir de transformer positivement la manière de faire de la politique au Sénégal. Votre bulletin de vote vous donne le pouvoir d'arrêter cette noria qui ramène au pouvoir ceux que vous aviez sanctionnés quelques années auparavant. Ceux qui trouvent normal de revenir pour acheter vos consciences avec ce qu'ils vous ont jadis dérobé.

L'avenir du Sénégal vaut bien mieux que le gain d'une journée. Le vote que vous allez effectuer nous engagera tous pour au moins les cinq années à venir. Il n'a pas de prix.

Cette élection nous offre un rendez-vous rare d'imprimer notre marque en tant que peuple souverain et de prendre nos responsabilités vis-à-vis de nos enfants et des générations futures.

Faisons un choix éclairé de conscience. Faisons le choix de la rupture et du renouveau. Faisons le choix du pragmatisme et de l'efficacité. Faisons le choix de l'Alternative pour la relève citoyenne.

Faisons le choix de Anta Babacar.

LE TEMPS DE LA RELEVÉ EST ARRIVE !!!

PRÉSIDENTE
ANTA BABACAR

LA RELÈVE
POUR LA RUPTURE

Ànd Liggèey
Sunu Senegaal !



ARC →
Alternative pour la Relève Citoyenne

